

HABILITATION SECURITE NIVEAU 2

Formation en présentiel organisée en INTER ou INTRA (sur votre site) devant comporter au moins 2 corps de métiers différents. (Selon document de référence DT40 Version 8)

Objectifs

- Comprendre le cadre réglementaire, les obligations du chef de chantier dans le cadre de la co-activité et les responsabilités civiles et pénales
- Savoir réaliser une évaluation des risques en situation de co-activité et participer à l'élaboration du plan de prévention et des procédures associées
- Savoir gérer son équipe et son chantier, y compris en situation dégradée
- Savoir transmettre les informations à son équipe.

Public Visé

Personnel encadrant.

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques : l'animation s'appuie sur les supports validés par l'ANFAS. Etudes de cas et exercices pratiques. Retour d'expérience

Moyens pédagogiques : vidéo projecteur – ordinateur portable, power point, vidéos. Mémento remis à l'issue de la formation

Qualification Intervenant(e)s

Formateur labellisé par l'ANFAS

Pré Requis

Être titulaire du certificat N1 ou N2 en cours de validité
Maîtrise orale et écrite de la langue française

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation : note minimale requise de 15/20 pour l'obtention du certificat et délivrance d'une carte valable 4 ans

Horaires : 8h30-12h/13h-16h30

Durée

14.00 Heures

Effectif

2 Jours

De 6 à 12 Personnes

Tarif public : 192 € TTC



Parcours pédagogique

CONTENU DU PROGRAMME

➤ **Accueil des stagiaires et présentation du contenu du stage**

➤ **Contexte et enjeux de la sécurité :**

- L'accident du travail et la maladie professionnelle
- Le contexte réglementaire
- La responsabilité pénale
- Les acteurs internes et externes de la sécurité

➤ **Evaluation des risques et définition des mesures de prévention / protection :**

- Réglementation avec études de cas (mise en situation):
- Etablissement d'un mode opératoire
- Identification des risques et moyens de prévention associés.

➤ **Plan de prévention (avec étude de cas) :**

- Identification des situations de co-activité et moyens de prévention associés
- Expliquer l'analyse de l'inspection commune, la rédaction du plan de prévention et des permis associés
- Expliquer l'intérêt et le contenu de l'autorisation de travail

➤ **Gestion de situations dégradées :**

- Réactivité à tout changement de situation de travail
- **Bilan : Rôle et missions du titulaire d'un certificat N2:**
- Savoir identifier les dangers et évaluer les risques en permanence
- Gérer son équipe et son chantier y compris en situation dégradée (préparer et organiser le travail, vérifier la mise en œuvre des moyens de prévention des EU et EE, être réactif à tout changement de la situation de travail
- Transmettre les informations à son équipe

➤ **Evaluation des connaissances des stagiaires**

MR TRAINING - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 28760572676